

Programme détaillé de la formation :
 « [Diagnostique et traitements des débris canaux vestibulaires](#) »

Objectif du programme	
<p>Acquisition de connaissances concernant l'anatomie et la fonction vestibulaire canalaire physiologique et pathologique. Rappeler les bases de la posturologie.</p> <p>Diagnostic et thérapeutique classique du VPPB + Recommandations HAS et ORL,</p> <p>Découvrir et pratiquer la procédure de dépistage et la procédure de recherche du canal à traiter en utilisant la physiologie du système vestibulo-spinal.</p> <p>Apprendre et pratiquer la technique de palpation ostéopathique et les postures adaptées au traitement de chaque conduit semi-circulaire.</p> <p>Acquérir les informations à donner au patient pendant et à l'issue de la prise en charge</p>	
Intervenant	
<p>Lionel GUERIN Masseur-Kinésithérapeute , Ostéopathe, DIU de Posturologie Clinique, AF en vestibulaire, AF en auriculothérapie, AF en auriculomédecine, Diplôme en Phytothérapie.</p>	
Durée	
<p>Deux journées de 12 h : Jour 1 = de 9h à 12h et de 14h à 19h et Jour 2 = de 8h à 12h et de 14h à 17h</p>	
Nombre maximum de participants	
<p>16 avec un minimum de 5.</p>	
Programme détaillé	
<p>Journée 1 :</p> <p>9h00</p> <p>Présentation des participants et du plan de la journée de formation</p> <p>Pré-test</p> <p>Posturologie et physiologie de l'équilibration</p> <p>Anatomie de l'oreille interne et physiologie des canaux semi-circulaires</p> <p>Théorie et pratique du test de Fournier</p> <p>Théorie et pratique du test des pouces descendants</p> <p>Physiopathologie et tableau cliniques du VPPB</p> <p>Théorie et pratique des tests vasculaires de l'artère vertébrale</p> <p>Théorie et pratique du test de recherche de laxité des ligaments alaires.</p> <p>Théorie et pratique du PEVS protocole d'Evaluation du système Vestibulo-Spinal</p> <p>2h00 – 14h00 : Repas</p> <p>Historique, physiopathologie et tableau cliniques du VPPB</p>	<p>Journée 2 :</p> <p>8h00</p> <p>Anatomie spécifique et théorie du test de typage manuel et du traitement positionnel des canaux antérieurs</p> <p>Pratique du test de typage manuel et du traitement positionnel des canaux antérieurs</p> <p>Information sur les recommandations HAS concernant le VPPB et sur le référentiel HAS des ORLs</p> <p>Classification et diagnostic différentiel entre CLVF, VPPB-2 (subjectif) et VPPB classique</p> <p>12h00 – 14h00 : Repas</p> <p>Anatomie spécifique et théorie du test de typage et du traitement positionnel des canaux postérieurs</p> <p>Pratique du test de typage et du traitement positionnel des canaux postérieurs</p> <p>Synthèse pratique du PEVS et du typage manuel des canaux</p> <p>Notion de pratique courante du dépistage et</p>

<p>Historique, physiopathologie et tableau cliniques de la CLVF</p> <p>Construction d'une maquette modélisant les canaux</p> <p>Anatomie spécifique et théorie du test de typage manuel et du traitement positionnel des canaux horizontaux</p> <p>Pratique du test de typage manuel et du traitement positionnel des canaux horizontaux</p> <p>Fin à 19h00</p>	<p>du traitement des CLVF en prévention primaire et secondaire.</p> <p>Évaluation écrite finale technique 4 questions</p> <p>Questionnaire final de satisfaction</p> <p>Fin à 17h00</p>
Objectifs pédagogiques / andragogique	
<p>Acquisition d'une autonomie de première intention en vestibulaire périphérique</p> <p>Etre à l'aise pour prendre en charge un patient porteur de VPPB ou d'autres symptômes en rapport avec des débris encombrant les conduits semi-circulaires</p>	
Méthodes	
<p>Enseignement présentiels théorique,</p> <p>Démonstration pratique,</p> <p>construction d'une maquette de l'oreille interne</p> <p>Mise en situation simulation et/ou pratique réelle</p>	
outils pédagogiques	
<p>Diaporama + maquette en kit + démonstration + mise en situation</p>	
Supports pédagogiques	
<p>Projection d'un power-point, paper-board, photocopié</p>	
Modalités de suivi et d'évaluation	
<p>Evaluation initiale des attentes des participants</p> <p>Évaluation collective en situation de traitement</p> <p>Évaluation écrite finale technique 4 questions</p> <p>Questionnaire final de satisfaction</p>	
Sanction	
<p>Attestation de formation mentionnant le nombre d'heures effectuées.</p> <p>Attestation de présence et de règlement</p> <p>Établissement d'une facture en complément</p>	
Public concerné	
<p>Masseur-Kinésithérapeute ou tout autre professionnel inscrit à l'ARS.</p>	
Inscription	
<p>Bulletin d'inscription disponible sur soleil-formation.fr ou par courriel à lionel.guerin.formation@gmail.com à retourner rempli accompagné du règlement. Convention de formation détaillée sur demande</p>	

Nota : Ce programme est à produire pour les demandes de financement aux organismes gérant la formation professionnelle continue.

Seuls les masseurs kinésithérapeutes libéraux inscrits à ce titre à l'URSSAF, ayant acquitté leur cotisation obligatoire de formation continue, ou les masseurs kinésithérapeutes produisant une dispense de versement de la dite cotisation auprès de l'URSSAF (exonérés de paiement), pourront prétendre à une prise en charge de leur formation par le FIF PL.